FICHE TECHNIQUE

Resi Air 200

Entraîneur d'air

Chryso Solutions Béton

30/10/2026

DESCRIPTIF

CHRYSO®Resi Air 200 est un agent entraîneur d'air qui, introduit dans le béton, génère un réseau de bulles microscopiques particulièrement stables. CHRYSO®Resi Air 200 confère au béton une protection efficace contre les cycles de gel/dégel et l'action des sels de déverglaçage. Dans le béton frais, CHRYSO®Resi Air 200 provoque un effet plastifiant, qui permet une réduction d'eau. Il limite la ségrégation, voire supprime tout ressuage. CHRYSO®Resi Air 200 évite de nombreux problèmes de compatibilité ciment / sable / adjuvants. Sa très grande efficacité lui assure une très grande polyvalence avec tous types de superplastifiants.

DOMAINES D'APPLICATION

- Bétons exposés aux sels de déverglaçage
- Tous types de ciments
- Bétons exposés au gel
- Bétons extrudés
- Bétons pompés
- Dalles d'autoroutes
- Pistes d'aéroport
- Ouvrages d'art

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	liquide
Couleur	Jaune clair
Durée de vie	24 mois

SPÉCIFICATIONS

Teneur en ions Cl^-	≤ 0,100 %
Teneur en NA_2O équivalent	≤ 0,50 %
Densité (20°C)	1,010 ± 0,010
pH (20°C)	8,00 ± 1,00
Extrait sec (EN 480-8)	3,00 % ± 0,300
Extrait sec (SYNAD - IFSTTAR)	2,90 % ± 0,30

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Ce produit satisfait aux exigences réglementaires du marquage CE. La déclaration correspondante est disponible sur notre site Internet.
- Ce produit est conforme au référentiel de certification NF 085 dont les spécifications techniques sont celles de la partie non harmonisée de la norme NF EN 934-2.
- Adresse AFNOR - 11, Avenue de Pressensé - 93571 Saint Denis La Plaine Cedex

MODE D'EMPLOI

- Ce produit est totalement miscible à l'eau.
- L'efficacité maximale de ce produit doit être déterminée par des essais prenant en compte les caractéristiques rhéologiques, les performances mécaniques et les facteurs d'ouvrabilité.
- Ce produit doit être incorporé de préférence dans l'eau de gâchage.

Le dosage de l'entraîneur d'air est fonction de la quantité d'air souhaitée et des différents composants présents dans la formule du béton. Il est préférable de l'introduire préalablement à l'eau de gâchage ou sur les granulats. La quantité d'eau doit être déterminée en fonction de la plasticité souhaitée. Le taux d'air entraîné total doit être vérifié périodiquement dans les bétons car il varie avec la nature des granulats et le rapport E/C.

Dosage :

0.05 à 4.0 kg pour 100 kg de ciment.

PRÉCAUTIONS

- Stocker à l'abri du gel.
- Eviter l'exposition prolongée à de fortes chaleurs.
- En cas de gel, ce produit conserve ses propriétés. Après dégel, une agitation efficace est nécessaire jusqu'à l'obtention d'un produit totalement homogène.

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.

Les informations contenues dans la présente fiche technique sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse ou d'utilisation de nos produits en dehors des stipulations du paragraphe "Applications" de la fiche technique. Des essais préalables à chaque utilisation devront être effectués par les utilisateurs et permettront ainsi de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application donnent satisfaction. Consultez la version la plus récente de la fiche technique, disponible sur **www.chryso.fr**

CHRYSO - Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris - 92400 Courbevoie Tél.:+33 (0)1 88 54 00 00 e-mail:contact@chryso.com